

[Prénom Nom]

[Nouvelle adresse]

[Téléphone - e-mail]

[Nom du propriétaire ou de l'agence]

[Adresse]

À [ville], le [date]

Objet : demande de restitution de mon dépôt de garantie

Logement : [adresse du logement quitté]

Madame, Monsieur,

J'ai été locataire du logement situé [adresse] du [date d'entrée] au [date de sortie]. À la signature du bail, je vous ai versé un dépôt de garantie de [montant] €.

L'état des lieux de sortie a été réalisé le [date] et je vous ai remis les clés le [date], [en main propre / par lettre recommandée avec accusé de réception]. [L'état des lieux de sortie ne relève aucune différence avec l'état des lieux d'entrée. / L'état des lieux de sortie mentionne : (préciser).]

Selon l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie doit être restitué dans un délai maximal d'un mois à compter de la remise des clés lorsque l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée, et de deux mois dans le cas contraire. Ce délai est arrivé à échéance le [date], et je n'ai reçu à ce jour ni remboursement ni explication.

Je vous remercie de bien vouloir me restituer cette somme par virement, sur le compte dont je joins le RIB. Si vous estimez pouvoir retenir une partie du dépôt, je vous demande de m'adresser le détail des sommes retenues, accompagné des justificatifs correspondants (devis, factures, décompte de charges).

Je vous rappelle ma nouvelle adresse, indiquée ci-dessus, pour tout courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Signature]

Pièces jointes : RIB, copie de l'état des lieux de sortie, preuve de remise des clés